

BANQUE DE FRANCE - BANQUE DU JAPON : REGARDS CROISÉS

Galerie dorée de la Banque de France – 8 janvier 2008

Allocutions introductives

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France

Monsieur l'Ambassadeur, Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Professeurs, Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à la Banque de France en compagnie du gouverneur de la Banque du Japon, Toshihiko Fukui. Soyez les bienvenus ! *Yokosso Itashaimasé* ! Certains d'entre vous sont venus en voisins. D'autres ont fait le voyage depuis Tokyo pour participer à ce colloque. Qu'ils en soient particulièrement remerciés.

Et, puisque nous sommes encore au tout début de 2008, permettez-moi d'en profiter pour vous adresser mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année : année du rat, dans le calendrier japonais, « *Akémashité omédéto gozaimasu nésumi doshi* ». Année du rat à propos de laquelle j'ai lu récemment la prédiction suivante : « Elle sera particulièrement favorable à l'épargne (on connaît la tendance du rongeur à l'accumulation de réserves de nourritures) et aux investissements sous toutes les formes ». Un peu plus loin, il était ajouté — je n'invente rien : « l'influence du rat jugule l'inflation ». En tant que banquier central de la zone euro, vous comprendrez que j'en accepte volontiers l'augure.

Mais revenons-en à ce qui nous réunit ce matin. Cette année 2008 est placée sous le signe de l'amitié entre la France et le Japon qui célèbrent le cent cinquantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques et économiques. L'ambassadeur Iimura a accepté — et je l'en remercie vivement — d'intervenir en introduction de ce colloque pour nous rappeler les enjeux de cet anniversaire et les célébrations dont il fera l'objet tout au long de l'année.

Pour célébrer cet anniversaire historique, nous avons choisi d'organiser ce colloque dans un lieu lui-même chargé d'histoire : la Galerie dorée de l'Hôtel de Toulouse. Hôtel de Toulouse dont je signale en passant que la Banque de France a fait son siège il y a 200 ans cette année même. Je ne ferai pas, ce matin, de longs développements sur l'histoire de ce lieu. Je ne peux pas, toutefois, un jour comme celui-ci, placé sous le signe de l'Histoire, ne pas vous dire, au moins, que cette galerie fût conçue au début du XVII^e siècle par François Mansart pour M. de La Vrillière, ministre de Louis XIII, puis qu'elle fut aménagée au goût du jour au début du siècle suivant par Robert de Cotte, Premier architecte du roi Louis XIV, pour le comte de Toulouse (fils légitimé du grand roi), son nouveau propriétaire.

Si ce colloque se déroule aujourd'hui à Paris dans les locaux les plus prestigieux de la Banque de France, c'est bien, cependant, une manifestation commune à la Banque de France et à la Banque du Japon. Cette manifestation n'aurait pas pu voir le jour, en effet, sans les efforts remarquables déployés par l'équipe du bureau de la Banque du Japon à Paris. Celle-ci a pris une part essentielle dans l'organisation de ce colloque. Elle a aussi été le relais indispensable avec le siège de la Banque du Japon à Tokyo. Je souhaite ici l'en remercier très chaleureusement.

Alors que la Banque de France détache un représentant à Tokyo depuis 1976, dans le cadre de l'Ambassade de France à Tokyo, le Bureau de représentation de la Banque du Japon à Paris est installé dans notre capitale depuis plus de cinquante ans. Ce bureau est un lien extraordinairement fort et précieux entre nos deux institutions, qui entretiennent, de très longue date, des relations de qualité exceptionnelle. La Banque de France est très attachée à la présence de ce bureau à Paris et s'efforce de lui apporter assistance et information. Ce bureau est aussi, je crois, pour la Banque du Japon, un poste avancé d'observation de l'économie française et de la place financière de Paris, bien sûr, mais aussi un poste d'observation original de la zone euro, très complémentaire de celui que lui fournit son bureau de Francfort. Autant de raisons qui ont poussé la Banque du Japon à conserver cette représentation à Paris, à notre grande satisfaction.

À cette fondation institutionnelle très solide de la relation Banque de France-Banque du Japon, s'ajoute une dimension personnelle importante, cher gouverneur Fukui : votre attachement personnel à notre pays. Il faut dire que vous avez-vous-même travaillé, au début des années soixante-dix, dans le bureau de la Banque du Japon à Paris. Pendant cette « période française » de votre carrière, vous avez acquis une extraordinaire connaissance de notre pays, de sa langue et de sa culture. Depuis lors, vous n'avez cessé de témoigner à la France une amitié très solide et profonde. Vous avez de nombreux amis français, dont certains sont, d'ailleurs, parmi nous aujourd'hui.

Votre contribution exceptionnelle à l'amitié franco-japonaise, le gouvernement de la République a souhaité la consacrer en vous décorant du grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur — la plus haute de nos distinctions nationales. Laissez-moi vous dire que j'ai été particulièrement heureux et touché d'assister, à Tokyo, le 25 novembre 2005, à la remise de votre décoration par l'ambassadeur de France au Japon.

J'ajouterai que je suis, moi-même, très attiré par le Japon et sa culture. Depuis plus de vingt-cinq ans, je me suis d'ailleurs rendu presque chaque année dans votre pays. J'y compte également des amis chers, dont certains nous ont fait la gentillesse, eux aussi, de nous rejoindre aujourd'hui.

Cet attrait réciproque pour nos cultures respectives, cher gouverneur Fukui, nous a permis de tisser une relation personnelle forte, au fil de nos rencontres dans les institutions internationales, à Bâle et à Washington notamment. Cela explique sans doute aussi que nous nous soyons engagés sans hésitation, lorsque nous y avons été encouragés par les autorités diplomatiques de nos deux pays, à faire participer nos institutions aux célébrations de ce cent cinquantième anniversaire.

Lorsque l'on regarde, sur le site de l'ambassade du Japon en France, la liste des manifestations prévues à cette occasion — dont certaines seront tout à fait exceptionnelles, on voit que la Culture est à l'honneur. Cela n'a rien d'étonnant eu égard à la richesse du patrimoine de nos deux pays.

Il nous a semblé, toutefois, en tant que Banque centrale, que nous devions placer cet événement sous le signe de l'histoire et de l'analyse économiques.

La philosophie japonaise nous enseigne que « visiter le passé nous apprend de nouvelles choses » (« *fuluki wo tazuné atalashiki wo shilu* »).

Je gage donc que l'approche historique de la session matinale de ce colloque va nous éclairer sur les évolutions économiques plus récentes auxquelles l'après-midi sera consacré.

Les banques centrales modernes sont nées avec l'apparition de l'économie industrielle afin de faciliter les échanges et d'unifier la fonction régaliennne d'émetteur fiduciaire. Bien que strictement nationales, les banques d'émission d'il y a cent cinquante ans ont rapidement été habituées à accompagner la globalisation : dès le XIX^e siècle, l'apparition des banques

centrales et l'émergence de leur rôle ont permis de répondre aux besoins d'économies déjà globales et intégrées dans leur fonction de production suite à la révolution industrielle. Prêteur en dernier ressort aux moments critiques, garant monétaire fondamental, les banques centrales ont étendu leurs fonctions au XX^e siècle à la fabrication et à l'observation d'indicateurs conjoncturels en s'appuyant sur une expertise très pointue du monde du crédit, développée en France comme au Japon sur la base d'un réseau de succursales. Productrices de grandeurs statistiques et attentives à la stabilité interne dans un environnement plus ouvert et plus flexible, nos banques centrales sont aussi devenues des gestionnaires de la valeur externe de la monnaie à cette période et ont activement pris part aux instances internationales. Après leur indépendance dans les années quatre-vingt-dix, la Banque de France comme la Banque du Japon ont maintenu la stabilité des prix face à des pressions contraires, inflationnistes ou déflationnistes, usant d'une gamme d'instruments appropriés.

Participant à la communauté des banques centrales qui s'est progressivement construite, la Banque de France comme la Banque du Japon ont parallèlement été des pivots régionaux de la fonction de banque centrale. Après la seconde guerre mondiale, en particulier, elles ont favorisé la coopération avec les banques centrales des régions économiques en reconstruction comme avec celles des nouveaux pays émergents. Finalement au cours du vingtième siècle, parallèlement, nos deux institutions ont pris place dans le monde en s'adaptant aux fonctions internationales nouvelles : plus la dynamique des marchés financiers internationaux a été forte comme dans les années vingt, ou par étapes à compter des années soixante, plus les fonctions internationales de nos deux Banques se sont accrues.

La session historique de ce matin va permettre d'éclairer tous ces aspects.

Celle de cet après midi insistera sur l'évolution de nos économies et de nos institutions face à la mondialisation. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau. J'en veux pour preuve les cent cinquante ans de relations diplomatiques et économiques entre nos deux pays. Pourtant, l'ampleur et la rapidité de la phase actuelle de mondialisation sont sans précédent au regard de ce que nous avons pu connaître au XIX^e siècle et même au vingtième siècle. Face à la mondialisation, les économies françaises et japonaises se sont trouvées dans des environnements très différents, la France leader avec l'Allemagne d'une construction régionale institutionnelle très structurée avec l'Union européenne, d'abord commerciale puis économique et monétaire ; le Japon leader économique d'une zone intégrée de fait plus qu'institutionnellement et au dynamisme remarquable en raison des investissements productifs, de capacité et technologiques mis en œuvre.

La croissance des flux internationaux de capitaux résulte de politiques nationales et de facteurs mondiaux comme l'interdépendance croissante des économies. Les économies française et japonaise ont pu en bénéficier alors qu'elles connaissaient un essor sans précédent dans leur progrès technique et leur productivité, en très grande partie grâce aux forts investissements consentis en matière de technologies de l'information et de la communication.

Grâce au progrès technologique et à la mondialisation financière l'efficacité des marchés financiers s'est renforcée au cours des décennies. Les liens transfrontières entre les marchés n'ont jamais été aussi étroits mais pourtant la crise actuelle nous montre le caractère persistant des risques pour la stabilité financière. De ce fait, l'existence de relations anciennes de confiance bâties sur une connaissance mutuelle approfondie est un atout particulièrement décisif entre les banques centrales pour les aider à répondre aux difficultés. Leur réseau peut leur permettre de trouver des solutions *ad hoc* comme celles adoptées de manière concertée et coordonnée en décembre pour faciliter la liquidité des marchés interbancaires marqués par l'incertitude. Les relations entre la Banque de France et la Banque du Japon sont particulièrement précieuses pour analyser, comparer et comprendre les différences des cycles économiques que traversent nos régions.

Si les systèmes financiers sont certainement devenus plus efficaces sous l'effet de l'innovation et de la mondialisation, les progrès en termes de résilience restent encore à prouver. Le rôle des banques centrales, dans l'accompagnement de ces évolutions et en période de volatilité accrue, rend plus que bienvenue la célébration de notre coopération et du capital de confiance qui en résulte. Je tiens à cet égard à saluer et à remercier chaleureusement tous nos intervenants et modérateurs car ils vont contribuer encore au renforcement de ce capital.

Selon un proverbe japonais, « aucune route n'est longue aux côtés d'un ami » (« *tabi ha michiduré* »). Alors je gage déjà, cher gouverneur Fukui, que cette journée de célébration de l'amitié franco-japonaise et plus spécifiquement de l'amitié entre nos deux institutions va nous paraître un instant éphémère. Je suis sûr aussi que nos Institutions chemineront encore très longtemps de concert avec le plaisir sans cesse renouvelé d'échanges amicaux et fructueux.

C'est avec grand plaisir que je vous cède maintenant la parole.